

Compte rendu de la réunion avec les CIV de travail n°1

Date de la réunion : 23/11/2017

Présents :

- Céline CACHEUX CH Argentan
- Dr Raphael BERENGER CH Falaise
- Marie HEBERT EPSM
- Yann JEANPIERRE-COUSSET CH de Falaise
- Dr Nathalie LELONG CH Bayeux
- Dr Bruno LEZIN CH Aunay
- Sebastien TANGUY CHU de Caen

Excusés :

- Dr Manuel EYMERI CH Lisieux
- Géraldine SEBIRE CHU de Caen (*présentation de la démarche par téléphone*)
- Dr Jean-philippe HELYE DIM de GHT (*présentation de la démarche par téléphone*)

Légende :

Texte en noir : informatif

Texte en bleu : Point où une action est prévue ou à réaliser

Compte rendu de la réunion :

- Introduction :

Mr JEANPIERRE et Mr TANGUY expliquent que le COPIL SIH de GHT les a missionner pour étudier les besoins liés aux domaines des « Identités patients de GHT » inhérents à la convergence des SIH.

Ils précisent que même s'ils accompagnent la démarche, cette dernière va être essentiellement pilotée par les responsables de CIV des établissements membres du GHT qui doivent se l'approprier.

- Présentation des objectifs de la réunion :

L'objectif est d'informer les responsables des CIV des transformations induites sur les SIH liées au décret GHT, le besoin de partage d'information et par conséquent le besoin de rapprochement des identités.

- Serveur d'identité et rapprochement

Le fonctionnement d'un serveur d'identité est expliqué ainsi que les fonctionnalités qu'il apporte pour les CIV de site.

Le rapprochement des identités ne peut se faire sans l'élaboration d'une politique de rapprochement des identités, des modes opératoires communs et une traçabilité et audibilité maîtrisée. Cette politique et sa gestion au quotidien justifie la création d'une CIV de GHT.

⇒ Accord de l'ensemble des présents, se pose la question de la charge de travail associée

La question du NIR est abordée, faut-il l'attendre pour commencer à rapprocher les identités ? L'approche proposée est de débuter les rapprochements avec les traits stricts que nous avons à disposition et que lorsque le NIR sera effectif dans les SIH l'algorithme de rapprochement évoluera pour le prendre en compte.

⇒ Un point détaillé sur la mise à disposition du NIR sera présenté lors de la prochaine réunion.

Une réflexion est engagée sur les prérequis de rapprochement d'identité :

- Rapprocher uniquement des identités validées ?
- Le serveur d'identité peut-il et doit-il archiver la numérisation des pièces justificatives d'identités ?
 - Permettre de contrôler les identités
- Faut-il également intégrer des documents utiles à la prise en charge du patient :
 - Décisions de tutelles
 - Autorisation de soins pour les mineurs
 - Décision de nomination des personnes de confiance
 -

⇒ Un point détaillé sur la réglementation autour de la numérisation des pièces administratives du patient sera présenté lors de la prochaine réunion.

- Infrastructure et hébergement

La démarche du groupe de travail SIH GHT « hébergement HDS » est présentée pour l'analyse de l'impact du passage de la certification HDS au CHU de Caen au titre du GHT. Le serveur d'identité de GHT / portail collectant des données nominatives et médicales de plusieurs entités juridiques : il devra être installé dans un contexte HDS. Les délais de mise en œuvre feront que nous serons amenés à envisager un hébergement chez un prestataire.

- CIV de GHT

Le groupe est d'accord, et tous les présents acceptent de l'intégrer.

Le Dr HELYE et Mme SEBIRE du CHU de CAEN ont donné leur accord par téléphone pour également l'intégrer.

- ⇒ La CIV apparait comme une priorité à faire valider par le COSTRA
- ⇒ Un responsable de CIV reste à nommer
- ⇒ Il paraît important que chaque établissement soit représenté dans cette CIV de GHT
- ⇒ Il paraît important que tous les corps de métiers soient représentés
 - Service Admission-Facturation
 - DIM
 - Soignants
 - Qualité, Informatique
- ⇒ Le groupe doit travailler sur une note de création de CIV GHT avec ses missions pour le proposer au COSTRA
- ⇒ Le groupe peut avancer sur tous les axes en attendant

- Maturité du marché

Première étude de marché des outils existant : Outils de gestion d'identité SIU souvent couplés à outil de gestion de documents associés :

3 outils particulièrement regardés car correspondant à des développements en lien avec DPI utilisés sur le GHT.

Première présentation 19/12 avec E-DEN du SIB

En parallèle du groupe constitué sur IDV (à vocation de devenir CIV de GHT), nécessité de constituer un groupe de réflexion sur les fonctionnalités et méthodes et habilitations de partages de documents médicaux nominatifs. (Nécessité que le Dim de territoire soit représenté dans les deux groupes)

- Portail de GHT

Une attention particulière doit être portée sur l'accès aux données médicales, car il apparaît très compliqué de n'autoriser les accès au professionnel de soins que si une prise en charge effective du patient est en cours :

- Une politique de contrôle des accès et d'audits permettrait de sensibiliser.

- Harmonisation des procédures d'identitovigilance

Le rapprochement des identités des domaines d'identification rend logique l'harmonisation des procédures d'identitovigilance et que cette étape soit vue comme un pré requis à l'intégration du domaine de rapprochement.

La charte régionale d'identification est présentée et semble convenir à tous. Le groupe s'interroge sur le niveau de positionnement de l'ARS par rapport à cette charte.

Note sur l'adaptation de la charte d'IDV aux particularités des patients détenus (pas de CNI, nom de l'écrou même si erroné...

Chaque établissement a à charge de mesurer la prise en compte de cette charte avec ses procédures d'identification actuelles.

Un travail sur un mode opératoire d'identification commun peut être initié.

Il est convenu de le soumettre à terme pour validation à l'EFS.

- Périmètre de la démarche

Le groupe s'interroge sur l'opportunité d'associer ou d'informer les CIV des autres GHT de la démarche engagée afin qu'il puisse y adhérer si ils le souhaitent en vue de parcours de soins de patient inter GHT : politique régionale ?

- Outils et méthodes de travail

Un espace sur seafile (GED) doit être créé ainsi qu'un accès pour chaque participant.

Un travail collaboratif de préparation des :

- Politique de rapprochement
- Mode opératoire d'identification
- Liste des procédures associées (patient identités non connue, ...)

peut être initié pour permettre de travailler sur des bases lors des prochaines réunions.

24.11.17 : Un espace sur seafile « CIVGHT » a été créé. Chaque responsable de CIV peut demander à ses informaticiens la création de ses identifiants pour SEAFILE, il faudra informer ensuite Mr JEANPIERRE ou Mr TANGUY pour que les accès soient autorisés.